Image not found or type unknown

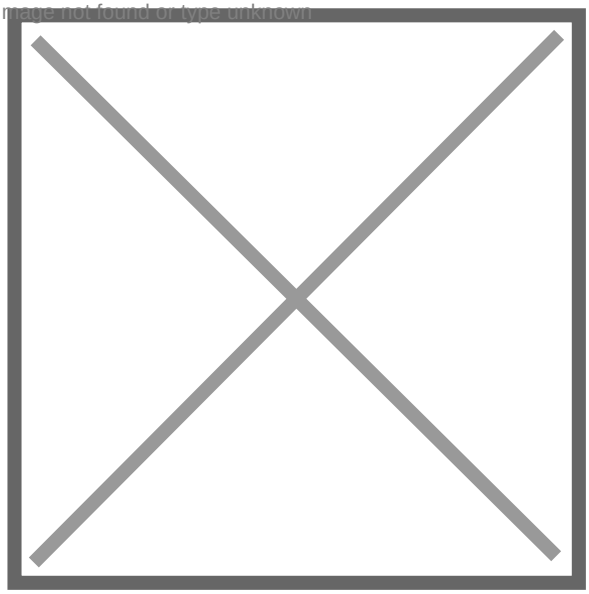

Résiliation abonnement internet et téléphone

Par **praru**, le **06/03/2012** à **12:03**

Bonjour,
je vais prochainement déménager et j'aimerais en profiter pour changer d'opérateur téléphone et internet (Dartybox), plus cher que ses concurrents (la ville où j'habite est encore en zone de dégroupage partiel chez Darty alors que chez Bouygues, par exemple, elle est en dégroupage total). Cependant, je suis engagée chez Darty jusqu'au 30/11/2012. Est-ce que je peux faire jouer la loi Chatel pour ne pas avoir à payer l'intégralité des sommes que je dois encore à Darty mais juste le quart ? Pouvez-vous me préciser l'article de loi correspond et éventuellement me donner un exemple de lettre type à envoyer à Darty ?
Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés